

Coup d'oeil

sur



FONTENOY

Janvier 2010

ILLUSTRATION DE LA PAGE COUVERTURE

Vue aérienne de Fontenoy sur Moselle
Réalisation : Chantal et Claude Kempnich

CONSTRUCTION D'UN ABRI PERI-SCOLAIRE

AMENAGEMENT DE LA COUR

Vu de la rue du Muguet



PUBLICATION

Directeur : Jeanne Bluette

Comité de rédaction : Bernard Baron, Jean-Marie Cassignat
Jean-François Lambert, Roland Savary

Dépôt légal en Préfecture : n° 1240

Le mot du Maire

2010 s'annonce riche en événements.

Au niveau communal, les travaux de démolition et de reconstruction du préau démarrent. Le réaménagement de la rue du Monument (n°1 à 16), celui de la place de l'Eglise, la sécurisation du carrefour débiteront probablement en septembre, après l'obtention des autorisations du Conseil Général 54, gestionnaire des routes départementales et la finalisation des études.

Ces travaux sont nécessaires, mais occasionneront des désagréments pour les riverains et pour les automobilistes. Nous les remercions d'ores et déjà pour leur compréhension.

Au niveau national, tout le monde a entendu parler de la réforme territoriale et de la réforme de la taxe professionnelle. En ce qui concerne la première, on sait que les communes isolées et les petites intercommunalités ne seront plus acceptées.

Alors, dans un premier temps, la Communauté de Communes de Hazelle, dont nous faisons partie, étudiera un rapprochement avec sa voisine la Communauté de Communes du Massif de Haye. Bien entendu, cela changera les compétences et la fiscalité locale.

La réforme de la taxe professionnelle inquiète encore beaucoup. En effet, c'est une part importante du budget communal qui va disparaître.

Pour 2010, l'Etat compensera intégralement le manque à gagner, mais qu'en sera-t-il après ?

Les autres projets sont mis en sommeil, en attendant la suite, qui nous réservera peut-être de bonnes surprises !

Ne désespérons pas !

En attendant, les Membres du Conseil Municipal et moi-même, vous souhaitons, à toutes et à tous une année 2010 prometteuse, avec du travail pour tous et la meilleure santé possible.

Jeanne Bluette

LES NOUVEAUX HABITANTS

Mr et Mme Vetzal-Calmes	20 bis rue du Monument
Mr et Mme Berqué-Seminatore	44 rue du Monument
Mr Bluem Alain	56 ter rue du Monument
Mme Devaux Marie- Laure	16 rue de la Libération
Mr et Mme Lassey-Ricaud Viguiier	20 rue de la Libération
Mr et Mme Marchal -Baty	20 rue de la Libération
Mr et Mme Canot-Noircier	25 rue de la Libération
Mme Ribes Eliane	21 rue de la Libération
Mr et Mme Munier-Bichet	13 rue de la Libération
Mr et Mme Werly	6 rue du Haut Buisson
Mr et Mme Laffond -Galmiche	18 b rue du Haut Buisson
Mr et Mme Dumas-Koch	11 Au Rouge Poirier
Mr et Mme Phulpin	10 Au Rouge Poirier
Mr Angelino Bruno	2 Place de l'Eglise
Mme Cheminade Isabelle	6 rue de la Libération

Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration au village !

ETAT-CIVIL 2009

Naissances :

Carpentier Thomas né le 30 avril
Guiotat Joséphine née le 30 juillet
Broucke Maëlys née le 11 novembre

Un grand merci à la cigogne !

Mariage :

Dieters Christophe et Champ Noëlle le 04 avril

Tous nos vœux de bonheur !

Décès :

Bluette Robert le 01 mars
Cheminade Marcelle le 04 avril
Lartillot Maurice le 28 août
Thiébaud Paulette le 10 octobre

Sincères condoléances aux familles !

A l'honneur

Diplômées de la Famille Française par le Préfet

- Madame Lucie Dorr
- Madame Pierrette Habert
- Madame Janine Jaillon

Diplôme des donateurs du sang 2009 :

- Madame Nathalie Bachmann
- Madame Séverine Bayeul
- Monsieur Gérald Bayeul
- Monsieur Jean-Marie Cassignat

Toutes nos félicitations !

Remerciements

- **Aux personnes du CCAS** pour leur investissement dans les actions suivantes :
 - banque alimentaire pour les plus démunis
 - opération brioches pour les handicapés
 - colis de Noël et repas des Anciens
- **Aux généreux donateurs :**
 - de denrées alimentaires
 - d'achats de brioches
 - de fourniture de choucroute garnie pour les « Anciens »
- **Aux autres bénévoles** qui secondent la Municipalité dans la vie du village :
 - nettoyage de printemps
 - aménagement du bord de l'étang
 - organisation du 14 juillet
 - organisation de la Saint Nicolas
 - animation de la bibliothèque
 - organisation d'après- midi convivial pour adultes

**Avec nos plus vifs remerciements à toutes et à tous, et une mention spéciale
à Marie et Sylvain Denis
qui promènent Saint Nicolas et le Père Fouettard en calèche,
accompagnés de leurs magnifiques chevaux.**



RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

RESPECT DES USAGERS

Déjections canines

De plus en plus de déjections canines sont à déplorer sur les places et les trottoirs. L'abribus et la place de la Gare, principalement fréquentés par les enfants d'âge scolaire, sont particulièrement la cible de ces nuisances. Pour la sécurité et la salubrité publiques, les déjections canines sont strictement interdites. Les déjections laissées accidentellement par nos amis les toutous doivent être ramassées par leur propriétaire.

Tout le monde leur en sera reconnaissant !

Dépôts sauvages

Malgré toutes les facilités de collecte qui sont offertes à la population d'ici et d'ailleurs, d'énormes et mauvaises surprises sont déposées sur notre territoire. Des plaintes sont régulièrement déposées à la Gendarmerie.

Gare à l'amende qui peut s'élever à 1500 €

Salage d'hiver

Les bacs à sel sont mis à la disposition des habitants pour éviter le verglas après déneigement manuel des trottoirs au droit des propriétés. Depuis le mois de décembre, 10 tonnes ont été utilisées, sans compter le salage de la route départementale par le Conseil Général.

Rappel :

Le salage des chemins et autres espaces privés est à la charge du propriétaire.

Le salage est devenu une habitude qui nuit gravement aux nappes phréatiques donc à la qualité de l'eau ... et aux revêtements de la voirie.

Soyons parcimonieux pour préserver l'état de notre voirie,
et la qualité de l'eau que nous consommons !

Stationnement gênant

Le stationnement devant la bande jaune de la place de la Gare est particulièrement gênant pour la circulation du bus scolaire qui, par manque de place, doit empiéter sur l'espace occupé par les enfants qui attendent le bus scolaire.

Pour la sécurité des enfants, merci de garer le véhicule à un endroit plus judicieux !

Jeux interdits

Jeux au cimetière :

Article 3 du Règlement du Cimetière
« Respect des lieux »

TRAVAUX 2010

Abri-périscolaire - Rue du Monument - Place de l'Eglise

Suite aux contraintes administratives, les travaux programmés en 2009 seront réalisés en 2010. Les riverains concernés seront informés en temps utile.

Plan d'alignement sur la RD 90 dans la traversée du village

Le plan d'alignement définit les limites des emprises publiques gérées par le Département.

A la demande de la Commune et avec l'approbation du Conseil Général :

- l'ancien plan qui datait de 1885 et révisé en 1943 devait être supprimé
- le nouveau, élaboré par un Cabinet de Géomètres Experts est, dans la plupart des cas en concordance avec les limites des propriétés privées.

Suite à l'enquête publique de mai – juin 2009, déclarée favorable par le Commissaire Enquêteur, le nouveau plan **a été adopté définitivement** :

- par délibération du Conseil Général le 07 septembre 2009
- par délibération de la Commune le 15 décembre 2009

Le coût de revient a été partagé entre la Commune et le Conseil Général.

Le document est toujours consultable en mairie et **s'applique aux documents d'urbanisme**

COMPTEURS D'EAU

Pour l'abonné : Rappel de quelques règles du Service des Eaux

Obligation :

- protection de l'installation contre le gel
- vérification régulière de l'installation
- communication rapide de fuite avant compteur

Interdiction :

- manipulation du compteur
- manœuvre sur la bouche à clé

Conseil :

- en cas de fuite, fermer le robinet d'arrêt avant compteur

Gestion de nos déchets

La déchetterie

Horaires d'ouvertures :

Tous les après midis sauf le mardi et jours fériés

De 14h à 17h (du 1^{er} octobre au 31 mars)

De 14h à 18h (du 1^{er} avril au 30 septembre)

Le samedi toute la journée:

De 9h à 12h et de 13h à 17h (du 1^{er} octobre au 31 mars)

De 9h à 12h et de 13h à 18h (du 1^{er} avril au 30 septembre)

Le ramassage des encombrants aura lieu désormais à raison d'un passage annuel. (Date communiquée ultérieurement).

Les sacs jaunes pour le tri

A retirer à la mairie

Collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes

Jour de collecte : le jeudi tôt le matin

Sortir les bacs et les sacs la veille au soir

En cas de non ramassage pour des raisons généralement climatiques, il est conseillé de rentrer le bac et le sac jusqu'à la collecte suivante.

Dates décalées en 2010 :

Jeudi 20 mai : report au vendredi 21 mai

Jeudi 11 novembre : report au vendredi 12 novembre

Commentaires :

Qu'est-ce qui peut diminuer le coût des collectes et donc de la redevance ?

- alléger le contenu des bacs qui est facturé à la tonne
- trier les déchets recyclables qui sont revendus à des organismes agréés

Comment bien trier chez nous ?

- voir illustration au verso

Pour tous renseignements : C.C. de Hazelle

tél 03-83-62-96-27

Vous êtes acteurs du tri

Bouteilles et flacons en plastique, vidés de leur contenu.
Sont exclus les récipients ayant contenu des produits toxiques : peintures, solvants, encres, colles, pesticides, insecticides, huiles de vidanges...

Boîtes et canettes métalliques, Bombes aérosols purgées.

Boîtes en carton, cartonnnettes, suremballage en carton, Pas d'enveloppes à fenêtre.

Faites un double noeud

Écrasés ou pliés vous gagnez de la place

Un doute, utilisez votre bac traditionnel !



Films de suremballage, sacs plastiques, blisters, barquettes...

Petits contenants en plastique, vaisselle jetable, emballages souillés, papiers spéciaux, papiers peints

Céramique, pots de fleurs, ampoules, tubes néon miroirs, vaisselle...

Couches culottes, articles d'hygiène, essuie tout, à l'exclusion des produits médicaux : (médicaments, seringues...)

PAS DE DÉCHETS VÉGÉTAUX



Les points d'apport volontaire

À votre disposition dans chaque commune

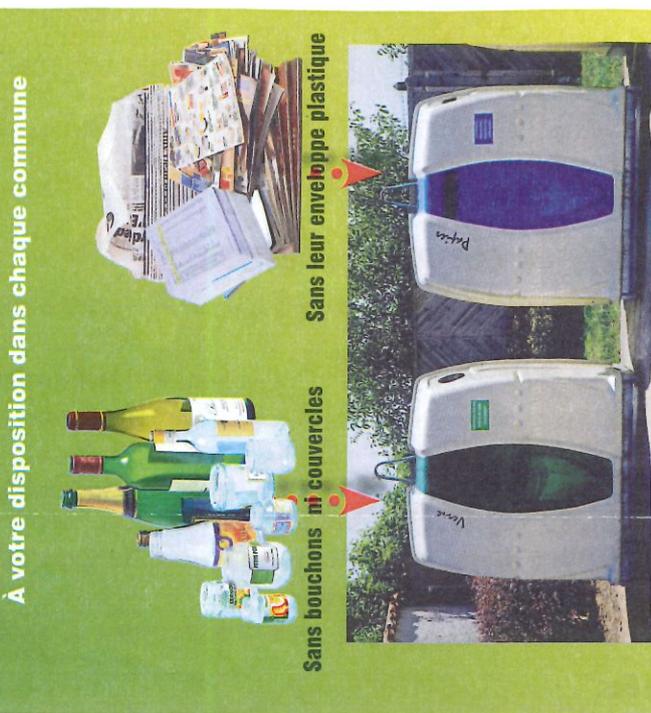
Sans bouchons ni couvercles

Sans leur enveloppe plastique

Contribuez à la propreté du lieu, ni sacs, ni cartons, ni cagettes de transport

Utilisez les services de la déchetterie

Consultez le guide spécifique de la déchetterie







Et tous les autres...

Printemps propre

A l'heure du bilan du nettoyage annuel, les commentateurs sont partagés. « Une collecte moins «généreuse» que l'année dernière », di-

sent certains, enclins à l'indulgence ; encore et toujours jours de trop nombreuses traces d'insouciance qu'il faut prendre en charge

depuis trop longtemps, pour d'autres qui commencent à perdre patience. La trentaine d'habitants qui ont mis les mains (garnies) et les bottes dans les fourrés et les bas-côtés des rues du village ont bien mérité le barbecue offert au bord de la Moselle par la municipalité. Dans les deux binettes, autour de brosse et brette, autour de la gare, le long de la route d'Algeray ou vers Gondreville, au bord de l'eau, on a encore beaucoup frotté, ramassé, récupéré. Cette année, élus et bénévoles ont partagé une certitude : la proximité de la déchetterie intercommunale a facilité l'évacuation ultime dont tous apprécieraient d'être dispensés l'année prochaine.



Une équipe de choc sur la route de Gondreville.

Bientôt Pâques



Toute la fierté de la création.

Un air de printemps

Il flottait un parfum de printemps sur les bords de Moselle ce jeudi. Dans la lumière grise montait une fumée légère, celle des feux allumés par les conseillers municipaux, bûcherons d'un jour. Comme tous les ans, à l'approche des beaux jours, la petite troupe s'est attelée au nettoyage des rives de l'étang communal et de la rivière. Un grand vieux saule fragilisé par le temps et le vent n'a pas survécu aux assauts de la tronçonneuse. Nettoyés et mis en sécurité, les espaces bucoliques de la Grande Saussale accueilleront bientôt les promeneurs en quête de sérénité au bord de la rivière aux eaux ardoises. Arrivé sur l'étang après un vol plané circulaire du meilleur effet, un grand cormoran noir offrait le spectacle d'un atterrissage impeccable sous l'œil impavide des cygnes blancs. Il en fallait bien davantage



Derniers instants d'un vieux grognard usé par le temps. pour distraire grèbes huppées, foulques bavardes et poules d'eau affairées à raconter bruyamment l'arrivée prochaine des beaux jours.

14 Juillet



Une centaine de participants décidés à braver les averse.

Pour les festivités du 14-Juillet, ils avaient prévu une longue journée de soleil et de chaleur, avec grillades et jeux dans l'herbe au bord de la Moselle. L'orage en a décidé autrement. Impossible de s'aventurer dans la prairie détrempée. Annuler, il n'en était pas question.

C'est dans la cour de la mairie, sous les tonnelles humides, décorées des indispensables tricolores, au tour des barbecues fumants, que les habitants ont répondu à l'invitation de leurs élus. A l'apéritif, ils ont dégusté le pâté lorrain de Marc Chanel et les trois pizzas (aux anchois, au thon et au chorizo) de Georges Lupi. Toutes les activités prévues pour la journée du 14 juillet n'ont pu être organisées, faute de place et de temps entre deux averse. La pétanque et les balades en bateau ont été annulées. La pêche à la ligne pour les plus petits et le billard hollandais ont connu un vrai succès, tout comme la disco-pilne médite, le lancer de bêtet organisé entre deux averse sur la place de l'église, et le chamboule tout et ses 50 participants. Il y a maintenant des records à battre : au billard hollandais, 24 points, au lancer de bêtet basque, 18,60 m.



*Stés, terrines et pizzas : fabrication maison garantie.

Un après-midi à l'aiguille



Prochaine rencontre pour fans de travaux d'aiguille le 28 novembre.



Il a vaillamment résisté, mais il est quand même tombé.

Un marché pour le plaisir

Il était attendu, l'horticulteur toulousien qui tenait son petit marché aux fleurs sur la place de l'église. Il n'a pas ému plus que cela les hirondelles affairées autour de leurs nids. Les plus organisés avaient pasché commandé ; les plus proches ont fait plusieurs voyages, la brouette emplit d'impatiens et de géraniums. Les gourmets poètes ont choisi les tomates «noire de Crimée» et «cornue des Andes». Cette année, la rituelle guirlande de bégonias qui ceinture le massif de la place fera écho aux lavandes et aux ostéorrimus choisis pour fleurir les bacs et les jardinières de la commune.



Petit marché tranquille à l'ombre du clocher.

A FONTENAY-SUR-MOSELLE



Dans le calèche tirée par la douce Primrose, il a fait le tour du village, distribué sourires et bonbons et s'est reposé à la mairie, accueillis par une nuée d'enfants émerveillés.

Annonces

Employé communal :

Depuis le 21 septembre 2009, en partenariat avec la Commune de Sexey les Bois, nous employons Monsieur Henry à raison de 8 heures par semaine dans le cadre d'Emploi Aidé par l'Etat

Bienvenue à lui !

Ecoles

Ecole Robert Desnos à Aingeray

Nouvelle directrice : Madame Lacassin

Nouveaux Parents d'élèves de Fontenoy élus au Conseil d'Ecole pour 2009-2010 :

Gambier Frédérique

Maire Barbara

Toussaint Stéphanie

Zurowski Christophe

Lallemant Xavier

Bayeul Séverine

Bonne Année Scolaire !

Ouverture de la bibliothèque pour petits et grands par Madame Corvini
le jeudi de 17 h à 18 h

Bonne lecture à tous !

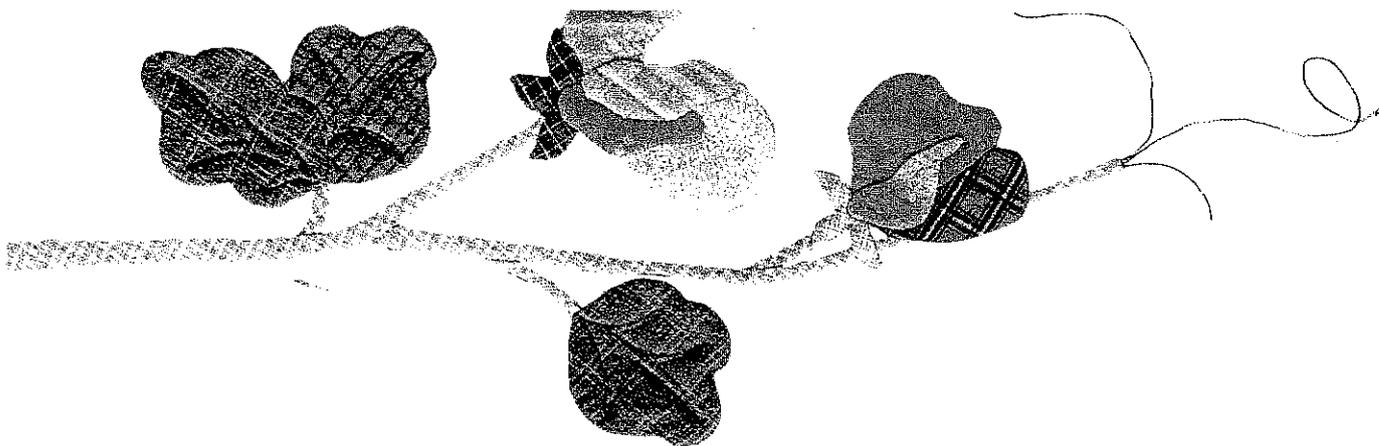
Après-midi amical :

Si vous avez envie de découvrir ou de partager les techniques du patchwork, de la broderie ou de la couture, Mesdames Lambert et Nicolle vous invitent à les rejoindre

le samedi 6 mars de 15 h à 17 h

à la salle communale de la rue du Muguet.

Avis aux amateurs !



Demande de carte Nationale d'Identité :

En mairie : gratuité, sauf en cas de perte ou de vol (25 € en timbres fiscaux)

Demande de passeport : Nouveauté : passeport biométrique

Demande à remplir en mairie de Fontenoy, puis à déposer dans les mairies équipées de station d'enregistrement des passeports électroniques (voir liste ci-dessous des mairies les plus proches)

Tarifs : 88 € pour un adulte

44 € pour un mineur de 15 ans et plus

19 € pour un mineur de moins de 15 ans

N.B. A compter du 1^{er} janvier 2010, pour une personne qui produit des photographies d'identité à l'appui de son dossier de demande, chaque tarif est diminué de 2 €

Toul :	Mairie	13 rue de Rigny
Nancy :	Hôtel de Ville	1 Place Stanislas/Rue Pierre Fournier (4 stations)
	Nancy Plateau de Haye	Haut du Lièvre Rue Dominique Louis
	Nancy Rives de Meurthe	10 Promenade Emilie du Châtelet
	Nancy Haussonville	40 bis rue Joseph Laurent
	Nancy Trois-Maisons	7 bis rue Edouard Pierron
	Nancy Mon Désert	6 rue Mon Désert
Laxou :	Mairie	3 avenue Paul Déroulède
	Annexe Mairie	23 rue de Meuse
Vandoeuvre les Nancy :		
	Mairie	7 rue de Parme

N.B : Pour avoir la liste compétente, consulter le site Internet :
<http://www.interieur.gouv.fr/rubriques/a/a2>

INFORMATION MAIRIE

MAIRIE: Tél: n° avec répondeur **09.66.01.79.49**

Ouverture au public: le mercredi : 16 H à 18 H
le vendredi : 18 H à 19 H

Présence de la secrétaire (sauf congés) pour:

- le travail administratif
- réception du public en cas de nécessité

le lundi : 8 H à 12 H

14 H à 18 H

le mercredi : 14 H à 17 H

le vendredi : 8 H à 12 H

Passage obligé par la mairie pour :

- demande d'établissement ou de renouvellement de **carte d'identité**
- demande d'établissement ou de renouvellement **de passeport**
- recensement pour le **Service National** pour tous les jeunes gens (filles et garçons) dès l'âge de 16 ans
- inscription sur **la liste électorale** du 1^{er} septembre au 31 décembre de l'année N
- inscription des enfants à **l'entrée de l'école maternelle et/ou primaire**
- demande d'autorisation **d'occupation du domaine public** avant l'engagement de travaux
- demandes d'autorisation d'**urbanisme...**